

Projet d'appendice grammatical pour le livre de lecture du degré moyen [suite]

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **38 (1909)**

Heft 3

PDF erstellt am: **16.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

La Menthe poivrée possède à un haut degré les vertus caractéristiques du genre. Elle est spontanée en Angleterre et est souvent cultivée dans nos jardins. L'huile essentielle qu'on en retire est fort employée dans la parfumerie et même aussi dans la confiserie. C'est avec cette plante qu'on prépare les tablettes ou pastilles de Menthe, qui produisent dans la bouche un goût piquant et une sensation agréable de fraîcheur.

On l'emploie avec succès contre les désordres provenant d'atonie de l'estomac, gastralgies ou dyspepsies sans inflammation. Les autres espèces de Menthes, nombreuses dans nos campagnes, dans les champs, les fossés, au bord des ruisseaux, utiles dans les mêmes cas, sont moins énergiques.

Nous rangerons dans un même groupe la Sarriette (*Satureja hortensis L.*), le Serpolet (*Thymus Serpyllum L.*), l'Origan (*Origanum vulgare L.*) ou Marjolaine sauvage, toutes plantes bien connues et se rencontrant partout et, enfin, l'Hyssope (*Hyssopus officinalis*), très commun sur les coteaux sablonneux du Valais, et cultivé pour les besoins de la médecine et de la parfumerie.

Toutes ces espèces jouissent de propriétés identiques et l'on peut, dans presque tous les cas, substituer l'une à l'autre.

(A suivre.)

Projet d'appendice grammatical pour le livre de lecture du Degré moyen.

(Suite)

Le mode.

Le mode est la manière d'exprimer l'état ou l'action.

Il y a six modes : l'indicatif, le conditionnel, l'impératif, le subjonctif, l'infinitif et le participe.

L'indicatif exprime une action certaine. Exemple : Dieu punira les méchants. Le soleil éclaire et réchauffe la terre.

Le conditionnel exprime une action douteuse, soumise à une condition. Exemple : J'irais me promener, si j'avais étudié mes leçons.

L'impératif exprime le commandement, le conseil ou la prière. Exemple : Obéis à tes parents. Remplissons tous nos devoirs.

Le subjonctif exprime également une action douteuse dépendant d'une autre action. Exemple : Il est possible que tu sois fatigué.

L'infinitif exprime l'action d'une manière vague et indéterminée. Faucher, vendre. C'est une sorte de nom invariable jouant les mêmes rôles que le nom proprement dit.

Le participe est un mot qui se rattache tantôt au verbe, tantôt à l'adjectif. Exemple : Obéissant, cultivé.

L'indicatif, le conditionnel, l'impératif et le subjonctif sont appelés modes personnels parce que les temps qui les composent admettent la distinction des trois personnes du discours.

L'infinitif et le participe sont appelés modes impersonnels parce qu'ils n'admettent pas la distinction des personnes.

Accord du verbe.

Le verbe s'accorde en nombre et en personne avec son sujet.

On trouve le sujet en faisant précéder le verbe de la question qui est-ce qui ? L'enfant étudie. Qui est-ce qui étudie ? L'enfant.

Le sujet d'un verbe peut être un nom, un pronom, un infinitif ou un adverbe de quantité. Exemple : La vache donne du lait. Quelqu'un vous écoute. Projeter et exécuter sont deux choses bien différentes. Peu nous afflige.

Quand un verbe a plusieurs sujets, il se met au pluriel, en tenant compte de la priorité des personnes : la première personne a la priorité sur la 2^{me} et la 3^{me}, la 2^{me} a la priorité sur la 3^{me}.

Exemple : Louis et toi partirez pour les champs.

Le pronom relatif *qui* est généralement sujet. Il emprunte de son antécédent ou de ses antécédents, le genre, le nombre et la personne qu'il transmet au verbe et au participe passé ou à l'attribut. Exemple : C'est toi qui feras le mieux ton devoir. C'est moi qui aurai le plaisir de faire ma première communion dimanche. C'est Paul qui m'aidera à porter ce bois au galetas. Les hirondelles qui sont revenues ont retrouvé leurs anciens nids.

Par inversion, le sujet se place quelquefois après le verbe.

Exemple : A chaque heure partent de longs trains chargés de bétail.

Les compléments.

Le plus souvent, les verbes n'ont pas par eux-mêmes un sens assez complet. On les rend plus clairs en les faisant précéder ou suivre de mots appelés, pour cette raison, *compléments*.

Il y a deux sortes de compléments : les compléments directs et les compléments indirects. Exemple : Pierre coupe du bois, Louis travaille à ses devoirs d'école.

Le complément direct est celui qui s'ajoute au verbe sans l'intermédiaire d'une préposition. On le trouve en faisant après le verbe la question *qui* ou *quoi* ?

Exemple : Pierre mange une pomme. Pierre mange quoi ? Une pomme.

Le complément indirect est celui qui est joint au verbe par une préposition. On le trouve en faisant après le verbe l'une des questions à qui ou à quoi ? de qui ou de quoi ? par qui ou par quoi ?, etc. Exemple : Tu donnes du sel à la vache. Tu donnes du sel à quoi ? A la vache. Je compte sur mes amis. Je compte sur qui ? Sur mes amis.

Quelques compléments indirects expriment des circonstances de lieu, de temps, de cause ou de manière. Ils répondent aux questions où ? quand ? pourquoi ? comment ? On les appelle compléments circonstanciels. Exemple : Je vais à Fribourg. Je vais où ? A Fribourg.

Les mots qui peuvent jouer le rôle de sujet, peuvent être aussi compléments. Exemple : Je coupe du bois ; je le porte au bûcher.

Le pronom relatif ou conjonctif *que* est toujours complément direct. Il tire le genre et le nombre qui le distinguent de son antécédent ou de ses antécédents.

Exemple : Le cheval et la vache que j'ai vendus étaient les meilleurs de mes animaux.

Classification des verbes.

Les verbes se divisent en quatre conjugaisons qui se distinguent par la terminaison du présent de l'infinitif.

L'infinitif de la 1^{re} conjugaison est terminé par *er*. Exemple : faucher.

Celui de la 2^{me} conjugaison, par *ir*, partir ; celui de la 3^{me} conjugaison, par *oir*, recevoir ; et celui de la 4^{me} par *re*, rendre.

Conjuguer un verbe, c'est lui donner toutes les terminaisons qu'il est susceptible de prendre.

On distingue les verbes en verbes *transitifs* et en verbes *intransitifs* ou neutres.

Les verbes *transitifs* sont ceux qui peuvent avoir un complément direct. Exemple : Le maçon construit le mur.

Les verbes *intransitifs* ne peuvent être accompagnés que de compléments indirects ou circonstanciels. Exemple : Je marche sur la route. Vous rentrez de l'école.

Les verbes transitifs se conjuguent sous trois formes ou voix : la voix active, la voix passive et la voix pronominale ou réfléchie.

Voix active.

Un verbe transitif est à la voix active lorsqu'il exprime une action faite par le sujet et qui peut être subie par un complément

direct ne désignant pas le même être que le sujet. Exemple
Le paysan laboure la terre.

Les temps composés de la voix active sont formés de l'auxiliaire *avoir* et du participe passé du verbe que l'on conjugue. Exemple :
Le paysan a labouré la terre. Le campagnard aura fauché de l'herbe.

Voix passive.

Un verbe transitif est à la voix passive lorsqu'il exprime une action subie par le sujet.

Pour transformer la voix active en voix passive, il suffit de prendre le complément direct de la voix active pour en faire le sujet de la voix passive. Voix passive : Le paysan laboure la terre.
Voix passive : La terre est labourée par le paysan.

Le sujet de la voix active devient le complément indirect dans la voix passive.

La conjugaison de la voix passive se compose de l'auxiliaire *être* pris dans tous ses temps et du participe passé du verbe à conjuguer jouant le rôle d'attribut du sujet.

Voix pronominale.

Un verbe transitif est à la voix pronominale ou réfléchi lorsqu'il exprime une action faite par le sujet et subie par un complément désignant le même être que le sujet. Exemple : Pierre se trompe.

La voix pronominale est une seconde forme de la voix active. La seule différence consiste en ce que l'auxiliaire *avoir* est remplacé par l'auxiliaire *être* dans les temps composés. Exemple : Pierre s'est trompé équivaut à Pierre a trompé lui.

Les verbes essentiellement pronominaux ne peuvent pas se conjuguer sans deux pronoms de la même personne. Exemple : Je me repentis, les oiseaux s'envoleront.

Verbes intransitifs.

Les verbes intransitifs qui expriment une action du sujet prennent l'auxiliaire *avoir* dans les temps composés. Les verbes intransitifs qui expriment un état du sujet prennent l'auxiliaire *être*. Ex : Le cheval a trotté sur la route. L'enfant est tombé dans le puits.

Verbes impersonnels.

Un verbe impersonnel est celui qui ne se conjugue qu'à la troisième personne du singulier. Ex : Il gèlera ; il a tonné ; il est bon qu'il pleuve.

Certains verbes peuvent devenir accidentellement impersonnels.
Ex : Il y a trois jours qu'il est parti ; il arrivera un accident.

On appelle verbes défectifs ceux dont la conjugaison n'est pas complète. Ex. ; absoudre, clore, paître, qui n'ont pas de passé défini, ni, par conséquent, d'imparfait du subjonctif ; le dernier, en outre, n'a pas de participe passé. (A suivre.)

Problèmes de calcul donnés aux examens de recrues

EN AUTOMNE 1908

(Suite et fin.)

I. Calcul oral.

XIII^{me} Série.

4. Une machine pèse 860 kilos avec emballage et 770 kilos sans emballage. Quel est le poids de l'emballage ? — Rép. 90 kg.

3. Combien emploie-t-on de charbon en 30 jours, s'il en faut 45 kilogrammes par jour ? — Rép. 1 350 kg.

2. On doit une facture de 780 fr. Combien paye-t-on s'il est fait 5 % d'escompte ? — Rép. 741 fr.

1. Combien faut-il commander de planelles carrées de 20 cm. de côté pour un corridor de 10 m. de long sur 2 m. de large, si l'on veut qu'il en reste une provision de 10 % ? — Rép. 550.

XIV^{me} Série.

4. Je paye pour du beurre 2 fr. 60 cent. et pour du fromage 2 fr. 20 cent. Combien me reste-t-il sur une pièce de 5 fr. ? — Rép. 20 cent.

3. Un tuyau de fontaine remplit en 40 minutes un bassin contenant 520 litres. Combien cela fait-il par minute ? — Rép. 13 litres.

2. Un ouvrier gagne 48 fr. par quinzaine ; on lui retient 2 $\frac{1}{2}$ % pour l'assurance. Combien reçoit-il au bout de la quinzaine ? — Rép. 46,80 fr.

1. Combien de mètres carrés de planches faut-il pour confectionner une caisse avec son couvercle, dont voici les dimensions : longueur 1 m. ; largeur 50 cm. ; profondeur 50 cm. ? (Il n'est pas tenu compte de l'épaisseur des planches.) — Rép. 2,5 m².

XV^{me} Série.

4. Que coûtent 3 veaux d'élevage à 65 fr. pièce ? — Rép. 195 fr.

3. J'ai payé 36 fr. pour 20 kilogrammes de fromage. Combien cela fait-il le kilogramme ? — Rép. 1,80 fr.

2. L'année dernière, les poires à cidre valaient 5,60 fr. par q. ; cette année, elles se vendent 1 $\frac{3}{4}$ fois ce prix. Combien donc ? — Rép. 9,80 fr.

1. A l'échelle de 1 : 200 (ou $\frac{1}{200}$), un carré a 12 $\frac{1}{2}$ cm. de côté. Quelles sont en réalité a) son pourtour et b) sa surface ? — Rép. 100 m. ; 625 m².